

Club de Motoneige Onatchiway

Présentation d'un Mémoire

sur le

Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay Lac St-Jean

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

MAI 2015

Introduction

Le Club de motoneige Onatchiway est un organisme sans but lucratif qui est orienté vers la pratique sécuritaire de l'activité motoneige à caractère familial. Le Club de motoneige Onatchiway est non-fédéré et est mandaté par la Zec Onatchiway pour organiser cette pratique sur son territoire du 1 novembre au 31 avril. Ce territoire de la Zec est situé à quelques 60 km au nord de ville de Saguenay.

Situation du Club de motoneige Onatchiway

Il y a plus de 732 baux de villégiature/chalets sur le territoire de la Zec et autant en périphérie hors Zec. Sur ce nombre, 585 membres utilisent et fréquentent leurs chalets en hiver. De plus, nous avons une fréquentation journalière d'environ 600 passages annuellement. Cela nous permet d'engager deux employés qui opèrent un poste d'accueil et une surfaceuse pour l'entretien des sentiers. Nos activités s'étendent de novembre à avril et notre conseil d'administration est constitué de 11 membres bénévoles dûment élus en assemblée générale. Nous pouvons compter sur la participation de nombreux autres bénévoles qui ne ménagent pas les heures d'implication pour le bon fonctionnement de notre club.

Le trajet d'Arianne Phosphate et la problématique

Arianne Phosphate, nouvelle minière dans le secteur Lac à Paul, au nord-ouest de la Zec, désire transporter son produit sur les chemins forestiers par des camions hors normes. Les chemins forestiers retenus par la compagnie minière sont pour la plupart existants et le premier tracé proposé contourne complètement la Zec Onatchiway par le nord (voir Annexe A-tracé initial) et ne crée aucun problème. Dans le but de maximiser son projet, voilà que la minière veut réduire son trajet routier en coupant à travers le nord de la Zec dans des secteurs où il n'y a presque pas de chemins forestiers existants. Toutefois, le Club de motoneige Onatchiway entretient des sentiers dans ce secteur nord de la Zec et la nouvelle route proposée de la mine coupera nos sentiers en plusieurs sections (voir Annexe B – nouveaux tracés/points d'impact). C'est là où cela devient un sérieux problème pour notre club de motoneige en regard de la sécurité de nos membres.

Plusieurs problèmes font surface avec ce nouveau tracé. Premier problème: après de nombreuses tentatives de tracés proposés sur les cartes (aucune visite sur le terrain à ce jour), on ne sait toujours pas où passera ce tracé au sud du Lac Rouvray d'une manière définitive. Quand ce tracé sera arrêté, il y aura des impacts à plusieurs niveaux de la sécurité (traverses, machinerie, accès au territoire, etc.). Il y aura aussi des conséquences importantes au niveau des

membres (pollution sonore, accès au territoire et baisse potentielle du membership).

En tout premier lieu: la sécurité. Il y aura plusieurs traverses sur un chemin qui sera très achalandé par le transport du minerai (on parle de 2 camions aux douze minutes 24hrs/5jours). La situation nous préoccupe énormément. Cela implique que l'on devra construire des traverses des plus sécuritaires. Les traverses sécuritaires incluent de bonnes lignes de vision, de la signalisation et l'absence de bancs de neige. Même avec des traverses sécuritaires il faudra être très vigilant pour éviter que se produisent des accidents graves et mortels. Nos membres et de nombreux visiteurs utiliseront ces traverses. Notre surfaceuse devra traverser ce chemin achalandé régulièrement et souvent la nuit. Cela représente beaucoup de camions et beaucoup de traverses aller et retour par les motoneigistes.

Au niveau des membres, le fait de créer un raccourci par le haut de la Zec facilitera l'accès par camion sur le chemin forestier. Conséquemment, nous pensons que ces personnes n'achèteront plus leur carte de membre à la barrière de la Zec et nous subissons un manque important de financement. À titre d'exemple, une perte de 50 membres représente un manque à gagner d'environ \$11,000. À cela s'ajoute des pertes de revenus des remises non utilisées dans notre parc de remises.

Autre problématique importante pour nos membres, ils se rendent dans leur chalet l'hiver pour retrouver un rythme de vie tranquille et paisible avec leur famille. Le bruit des camions causera beaucoup de préjudice à nos membres, comme en fait foi le mémoire présenté par la Zec qui décrit amplement ce problème en été.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour régler ces problèmes si le tracé coupe au sud du Lac Rouvray?

A. Les sentiers:

La dernière version du tracé sur la Zec fait en sorte que notre sentier principal serait coupé à plusieurs endroits. Ces traverses devront être sécurisées en tous points. Des sentiers parallèles devront être aménagés où cela sera nécessaire.

B. Les membres:

Si la solution de couper à travers le haut de la Zec est retenue, on ne doit aménager aucun stationnement hivernal sur la Zec. Ce manque de stationnement découragerait les gens de prendre leur camion pour se rendre à leur chalet car aucun camion ne sera toléré sur le chemin de la mine. Le tracé retenu doit éviter à tout prix la proximité des chalets et des lacs.

C. Perte de revenu:

Nous sommes persuadés que le statut quo est la meilleure solution. Le statut quo est le contournement de la Zec par les chemins déjà existants. De cette manière nous garderons tous nos membres qui ont un chalet sur la Zec.

D. Formule pour compenser le Club de motoneige Onatchiway de la perte de membres.

Se basant sur les 5 dernières années nous pouvons constater que notre membership se stabilise autour de 500 membres. Suite au passage de la route de la mine sur notre territoire nous serons en mesure de constater soit un membership stable ou une baisse. Dans la situation ou il y aura une baisse il y aura lieu de considérer une contribution financière ou un échange de services.

Notre position face au projet

Nous sommes en faveur du projet, un projet qui aura un impact majeur dans notre région. Ariane Phosphate doit être à l'écoute de nos revendications. Nous sommes un petit club de motoneige et notre succès financier dépend de la fidélité de nos membres. Le projet d'Ariane Phosphate pourrait avoir de sérieuses conséquences pour notre club avec le tracé sur la Zec Onatchiway. **Le tracé d'origine, celui qui contourne la Zec par le nord, doit être privilégié et retenu.**

Merci

Club de Motoneige Onatchiway

C.P. 2151

Jonquière, Qc

G7X 7X7

Pierre Delisle Président

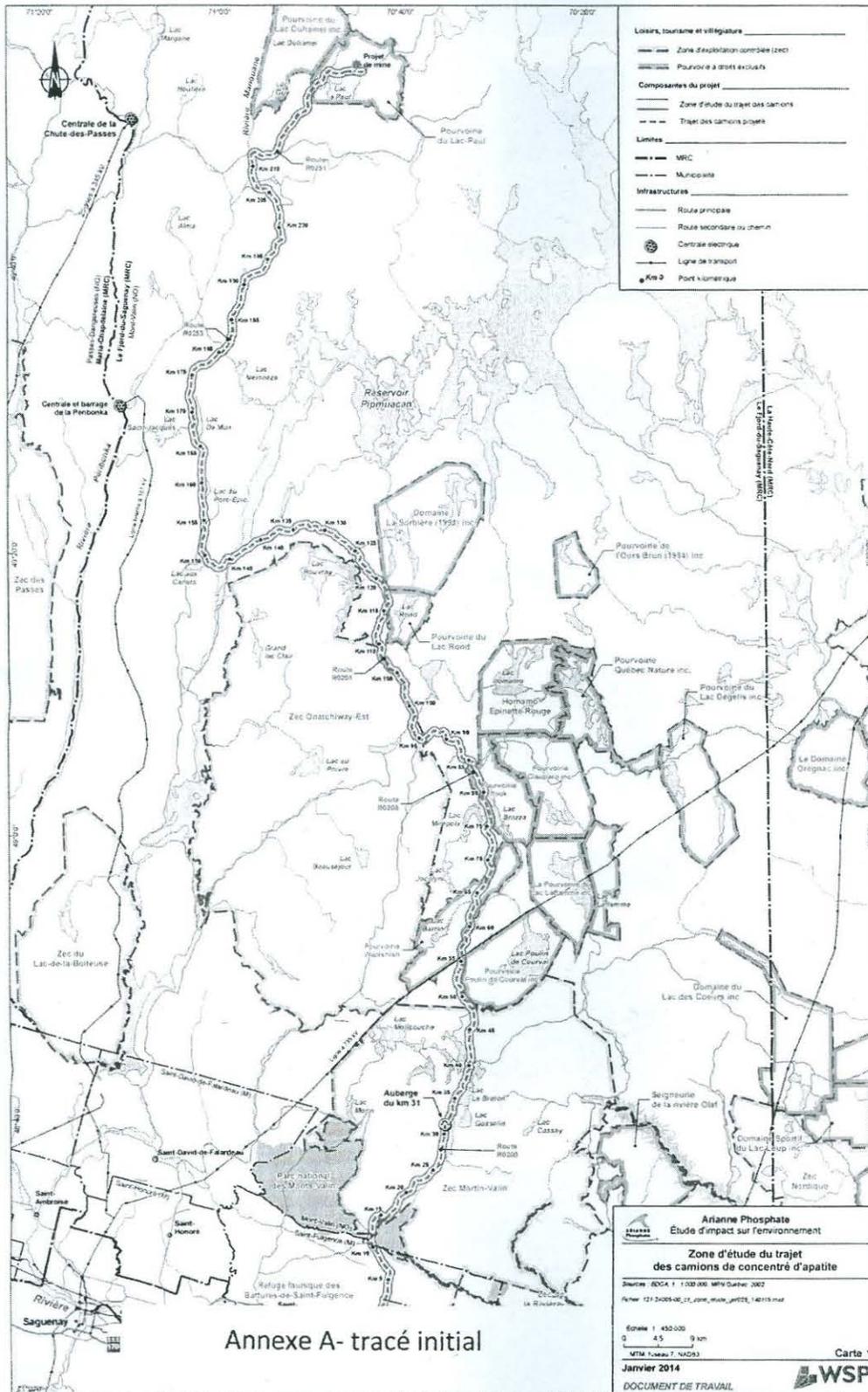
3059 St-Georges

Jonquière, Qc

G7S 4N5

Tel 418-548-6179

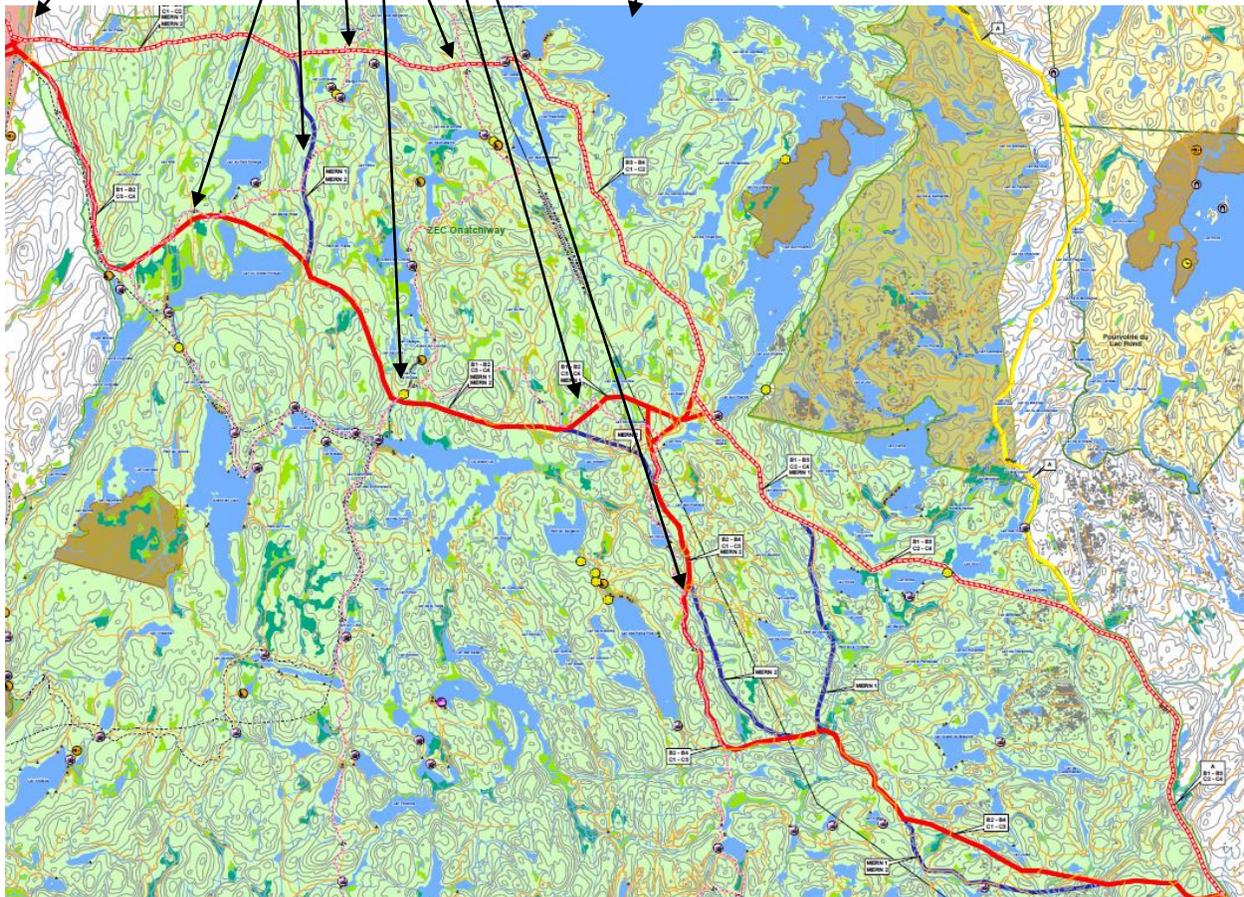
Courriel : frgpid@hotmail.com



Km 92, Rte L253

Lac Rouvray

Points d'impact



Annexe B – tracés à l'étude